PRIORITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue 2018-2019

FICHE SYNTHÈSE

PORTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉPARTS	ARRIVÉES	NATURE DU POSTE
M. Claude Duchesne	Mme Julie-Mélissa Picard	Membre désigné par le Conseil des infirmières et des infirmiers
Mme Lisyane Morin	Mme Catherine Sirois	Membre indépendant possédant une expertise dans les organismes communautaires
Mme Mélanie Bernier	Mme Alexandra Barrette-Neveu	Membre désigné par le Conseil multidisciplinaire
M. Yves Bédard	Mme Katia Quinchon	Membre désigné pour représenter le milieu de l'enseignement
Dr Joël Pouliot	Vacant	Membre désigné par le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
Mme Diane Sigouin	Vacant	Membre indépendant possédant une expertise en vérification, performance ou gestion de la qualité

Toutes les informations pertinentes en lien avec le conseil d'administration (composition du CA, profils des membres, comités du conseil d'administration, calendrier des rencontres, CA en bref, code d'éthique et de déontologie) sont accessibles sur le site Web du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue au : *www.cisss-at.gouv.qc.ca*/ VOTRE CISSS/Conseil d'administration.

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
Québec

PRIORITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pourquoi le conseil d'administration identifie-t-il des priorités?

Les membres souhaitent que leurs champs d'action soient clairement définis pour pouvoir assumer pleinement leur rôle d'administrateur. Pour y arriver, le conseil d'administration est convaincu que le fait d'identifier et de faire connaître ses priorités est essentiel. Cet exercice lui permet de concentrer ses efforts sur des éléments qui ont un impact réel sur les soins et les services à la population.

Quelles sont les priorités pour 2018-2019?

PRIORITÉ 1

L'accès aux services de première ligne et de proximité

- Offrir les soins et les services le plus près possible de la clientèle en adaptant notre offre de services aux besoins réels des usagers.
- Occuper le territoire pour rester près des usagers et s'assurer de bien faire connaître les soins et services disponibles et la façon d'y accéder.

PRIORITÉ 2

La concertation locale et les partenariats

- Dynamiser les structures en place et assurer la vitalité des moyens de communication et de concertation avec le milieu et la population.
- Connaître les besoins des milieux pour être en mesure d'adapter nos actions, de manière concertée avec les acteurs et les partenaires naturels présents sur les différents territoires.

PRIORITÉ 3

Faire du CISSS un employeur de choix

- S'assurer d'avoir des employés de qualité et en quantité suffisante pour répondre au besoin de la population.
- Accroître le plein potentiel de l'ensemble du personnel afin de développer et de conserver un réel sentiment d'appartenance à l'employeur et une mobilisation accrue.

Pourquoi poursuivre avec les mêmes priorités qu'en 2017-2018?

Pour 2018-2019, le conseil d'administration a choisi de continuer à investir ses énergies dans les trois priorités identifiées l'année précédente parce qu'il s'agit de chantiers majeurs qui ne se concrétisent pas en une seule année. Il s'agit de priorités qui nécessitent plusieurs années de travail pour prendre forme et se traduire, concrètement, sur le terrain, au bénéfice de la population de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'ensemble du personnel de l'organisation.

BILAN

PRIORITÉS	RÉALISATIONS 2017-2018	ACTION À VENIR 2018-2019
Priorité 1 L'accès aux services de première ligne et de proximité	Hausse de la prise en charge des usagers en première ligne (80% des citoyens de la région sont maintenant inscrits auprès d'un médecin de famille). Réalisation d'une campagne visant à faire connaître les alternatives à l'urgence. Début de l'implantation des centres de soins ambulatoires (Amos).	Consolidation et poursuite des grands projets de transformation clinique dont l'objectif est d'intensifier les services de première ligne et d'augmenter l'accès aux ressources alternatives à l'hébergement.
Priorité 2 La concertation locale et les partenariats	Augmentation des heures de soutien à domicile en collaboration avec les entreprises d'économie sociale (AVD-AVQ). Mise en place des comités consultatifs du CA, dont le rôle est de faire des recommandations sur les moyens à mettre en place pour préserver le caractère culturel, historique, linguistique ou local des différents territoires.	Consolidation du travail de collaboration entrepris avec les comités consultatifs au CA. Créer des liens plus étroits avec les communautés de la région par l'embauche de deux agents de relations avec la communauté, positionnés stratégiquement à la Direction générale du CISSS.
Priorité 3 Faire du CISSS un employeur de choix	Mise en place des comités de mobilisation et du Comité mieux-être à la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ). Élaboration de la vision et des valeurs du CISSS / déploiement d'activités d'appropriation. Création d'un comité dédié aux ressources humaines (comité RH) au conseil d'administration.	Déploiement et appropriation des nouvelles conventions collectives auprès de l'ensemble du personnel et des gestionnaires du CISSS. À ce jour, trois ententes signées avec la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS). Avoir une seule convention collective par accréditation syndicale = meilleure qualité de vie au travail pour les employés et tâches beaucoup moins complexes pour le personnel des ressources humaines .

PORTRAIT DES COMITÉS CONSULTATIFS

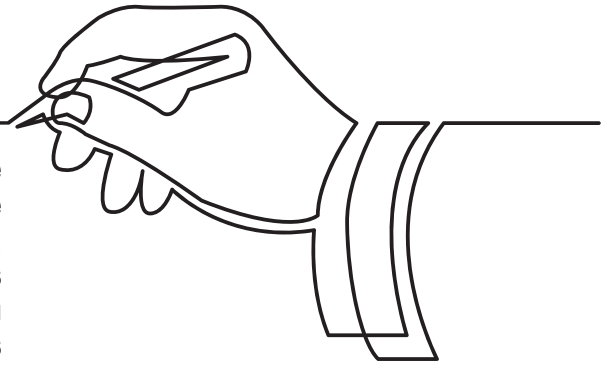

Les comités consultatifs du conseil d'administration ont pour mandat de faire des recommandations sur les moyens à mettre en place pour préserver le caractère culturel, historique, linguistique ou local des différents territoires, et ce, à la demande du conseil d'administration du CISSS, ou en fonction des limites du mandat que lui attribue la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (LMRSSS).

MRC D'ABITIBI

François Lemire
Maryse Thibault
Lise Kistabish
Denis Plourde
Annick Buissières
Isabelle Poirier
Yvon Desrosiers

MRC D'ABITIBI-OUEST

Bianca Matte
Johanne Dubeau
Pierrette Mailloux
Carolle Touzin
Suzie Domingue
Jean-Louis Bédard
Marie-Andrée Mercure

MRC DE TÉMISCAMINGUE

Raymond Gagnon, président
Dominique Lance
Paul-Émile Barbeau
Yvette Duquette
Jean-Louis Soulard
Carol McBride

MRC DE LA VALLÉE-DE-L'OR

Johanne Fournier
Luce Audet
Jocelyne Denis
Danielle Lacroix
Rebecca Moore
Louis-Marie Chabot
Josée Mayrand

VILLE DE ROUYN-NORANDA

Guillaume Parent
Daniel Thomas
Émilie Auclair
Ann-Julie Asselin
Mario Blais
Annie Bouchard